



FORMATION POST PERMIS

Des stages de formation post permis sont proposés par notre établissement.

Déroulement du stage.

La formation comprend des phases de conduite et d'animation en salle ou seulement des ateliers en salle.

Les stagiaires sont formés à partir de cas concrets centrés sur les thèmes de la vitesse, de l'alcool, de la fatigue et de la vigilance.

Objectifs.

Le stage permet d'échanger sur son expérience de la conduite, d'appréhender les limites du système de circulation et de comprendre que la conduite est une activité sociale, nécessitant le respect de normes.

Réduction de la période probatoire.

Sur la base du volontariat, les jeunes conducteurs qui acceptent de suivre cette formation verront leur période probatoire raccourcie à deux ans au lieu de trois ans. Ainsi au bout de deux années sans commettre aucune infraction donnant lieu à un retrait de points supérieur ou égal à 3 points, verront leur capital points augmenter jusqu'à 12 points.